

MONTREAL – GAC : Présentation des co-présidents du Comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC) au GAC
Samedi 2 novembre 2019 – 17h00 à 17h45 EDT
ICANN66 | Montréal, Canada

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Bon après-midi à tout le monde. Nous allons reprendre dans quelques minutes. Veuillez s'il vous plaît vous installer à vos places. Merci.

Donc merci beaucoup. Nous allons donc commencer notre séance avec le RSSAC, le comité consultatif du système des serveurs racine. Je veux remercier Fred et Brad d'être ici parmi nous, d'être venus au sein du GAC pour présenter le modèle de gouvernance proposé pour le système de serveurs racine. Je dois dire que nous avons essayé de tenir cette séance pendant la réunion de Marrakech. Malheureusement, nous ne pouvions pas trouver un moment au sein de l'agenda du GAC. Ils ont été très gentils de se rapprocher des autorités du GAC. Et nous avons déjà reçu la présentation de ce modèle à Marrakech mais nous croyons que c'était important de le présenter devant vous. Donc nous vous remercions encore une fois, Fred et Brad, de venir pour la deuxième fois devant nous lors la réunion plénière du GAC et de nous faire cette présentation. Je vous cède la parole.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

FRED BAKER :

Merci beaucoup Manal. Mon collègue s'appelle Brad Verd. Je m'appelle Fred Baker. Je travaille pour ISC. C'est l'un des opérateurs de serveur racine qui distribuent l'information du DNS au moyen de l'internet. Et Brad travaille pour Verisign, qui est une autre de ces sociétés. Il y a d'autres sociétés semblables au sein du RSSAC qui travaillent avec le système des serveurs racine. Je veux donc vous présenter le système, ce qu'il pourrait devenir et comment nous estimons que nous pourrions y parvenir. Vous devez comprendre qu'il s'agit d'un changement important au sein de l'ICANN et pour l'internet à plusieurs égards.

Comment est-ce qu'on fait pour avancer avec les diapositives ? Ici, voilà.

Le système des serveurs racine a commencé ses activités en 1984. Le protocole a été élaboré par Paul Mockapetris qui est mentionné assez souvent dans les réunions et la mise en œuvre a été faite et les gens ont commencé à s'en servir. Si on voulait connecter les serveurs sur internet, il fallait connaître l'adresse du serveur. Pour ce faire, on tapait un certain nombre de chiffres, mais personne ne pouvait s'en souvenir et c'était vraiment impossible à gérer, soit dit en passant.

Le propos du DNS était littéralement la création d'une chaîne de caractères liée à un numéro à plusieurs chiffres qui pourrait être trouvé. Jon Postel ensuite, qui était celui gérait toute cette information, a demandé à une société d'être le serveur central de cette information avec une structure hiérarchique pour que cela

puisse être maintenu. Chaque société pouvait s'occuper de la partie qui lui revenait.

Avec le temps, il a ajouté des sociétés à cette liste de sociétés qui livraient l'information à propos des services et à un moment donné, il est mort. Donc la question est : comment faisons-nous pour ajouter ou pour supprimer de la liste une société ? Comment pouvons-nous travailler avec un serveur ? Parce que nous ne pouvons pas reprendre le corps de John pour lui poser une question. Donc cette question a été posée au RSSAC par l'intermédiaire de Steve Crocker, le président précédent du conseil.

Je voudrais donc définir quelques acronymes pour vous. Vous allez m'entendre en parler. Je veux que vous sachiez de quoi nous parlons. Nous parlons du système de serveurs racine. Le système de serveurs racine est composé de l'IANA, c'est-à-dire l'autorité pour le nommage, l'organisme de maintenance de la zone racine et ces sociétés qui possèdent de l'information sur la racine. Là, vous trouveriez .nl.com par exemple. Donc cette information est livrée à ceux qui la demandent.

Chaque société, au niveau individuel, et cela peut impliquer des différences parce que parfois, nous parlons d'une personne en particulier qui s'occupe de l'exploitation des ordinateurs ou qui effectue ce service, c'est l'opérateur des serveurs racine. Dans ce nouveau modèle, nous décrivons plusieurs fonctions. L'une d'elles est celle de la stratégie, l'architecture et la politique. C'est donc le cœur

de l'opération. Il faut qu'ils essaient de présenter les recommandations qu'il faudrait faire et la manière dont cela se fait.

Nous avons ensuite les fonctions concernant le suivi et la mesure de la performance pour voir s'il y a des changements à apporter. Et il y a ensuite la fonction de nomination et de révocation d'un [inaudible]. Donc on fait une recommandation au Conseil d'Administration de l'ICANN pour dire quel devrait être cet opérateur, que l'on doive l'ajouter à la liste ou le faire disparaître de la liste. Le Conseil décide de cela. Bien sûr, il y a un secrétariat qui doit s'en occuper et il y a bien sûr quelqu'un qui doit s'occuper de tous les aspects financiers parce que c'est justement ceux qui fournissent l'argent.

Ce que je n'ai pas mentionné ici, c'est RSS. C'est un serveur racine. Un serveur racine, c'est une application qui travaille avec une plateforme. Cela peut être une plateforme virtuelle ou une composante physique matériel. Mais cela fait travailler un ordinateur et répond à des questions. Vous voulez savoir par rapport ce qu'est .com ? Je peux vous le dire. Et cela vous présente cette information. Vous allez m'entendre parler des sigles qui apparaissent sur l'écran.

Maintenant dans la prochaine diapositive, l'effort entrepris par le RSSAC a commencé à vrai dire il y a quatre ans. Steve Crocker, en tant que président du Conseil d'Administration, est venu nous parler au cours d'un dîner et il a soulevé ce défi pour nous. Nous devons pouvoir répondre à cette question : comment pouvons-nous ajouter ou éliminer de la liste un opérateur de serveur racine ? Le RSSAC a consacré trois ans pour répondre à cette question.

L'année dernière, nous avons pu finalement élaborer un plan. Le Conseil d'Administration, l'organisation ICANN et d'autres composantes ont travaillé là-dessus et maintenant, ils en sont au processus de la prise de certaines décisions. Ce que nous avons fait avec le RSSAC – et qu'est-ce que le RSSAC ? C'est le comité consultatif du système des serveurs racine, c'est-à-dire les personnes qui essaient de mettre au courant leur communauté de l'ICANN sur le système des serveurs racine. Nous, au sein du RSSAC, nous avons développé un modèle initial. Au fur et à mesure que nous avancerons, nous espérons pouvoir apprendre et apporter des modifications à cela. Mais nous avons au moins un modèle initial. Voilà. Prochaine diapositive.

On dit là 2014. Bon, cela signifie qu'il y a cinq ans qu'on est là. À la fin de la période de transition des fonctions de l'IANA, nous avons reconnu qu'il fallait faire quelque chose et nous nous sommes posés toute une série de questions qui apparaissent sur cette diapositive qui est à l'écran, en plus d'autres questions pour commencer ce processus dont je vous ai parlé. Et nous avons fait cela au cours des ateliers et des séminaires avec des représentants de différents opérateurs qui étaient tous ensemble pour une réunion. Il y en avait par exemple de Verisign ou d'autres organismes tels que l'Université du Maryland qui est un hôte pour nous aider ou nous guider dans ces conversations.

Avec le temps, comme vous pouvez le voir sur l'écran, nous avons réalisé toute une série de réunions sur des sujets variés. Nous avons fait des propositions et des suggestions, nous avons demandé à certains de ces assistants d'élaborer un texte. Cela a été analysé et a

été modifié. Et au bout de six séminaires ou six ateliers, nous avons pu présenter la proposition du RSSAC 37 que nous avons présentée à la communauté et que nous avons présentée devant vous et dont nous débattons depuis un an. Voilà.

Le système des serveurs racine me permet de vous montrer les composantes du DNS. Si je suis là avec un ordinateur et je cherche www.exemple.com, il faut que je trouve le TLD qui me permet d'arriver à cet ordinateur. Voilà à quoi sert le système des serveurs racine qui est composé de plus de 1 000 ordinateurs partout dans le monde, et je parle de tout le monde, vraiment.

Ces ordinateurs présentent ce que nous appelons la zone racine. Cette information qui a été recueillie par l'IANA et qui été codée par l'entité de maintenance de la zone racine qui fait partie du RSSAC est maintenant présentée sous la forme d'un blob lorsque cela est nécessaire. Donc nous avons besoin de l'information concernant le domaine de premier niveau ; dans ce cas-là, ce serait .com. Et puis nous avons besoin du TLD. Le TLD cherche pour savoir à qui appartient cette adresse exemple.com. Il faut qu'il y ait un serveur racine, il faut qu'il y ait quelqu'un quelque part. Et il y a ensuite cette personne ou cette ordinateur qui répond à la question. Il y a 12 organisations qui fournissent ce service. Elles sont à l'intérieur de cette liste, Cogent communication, le système internet de l'ICANN, consortium. Vous pouvez voir qu'il y a plus de 1 000 ordinateurs qui sont exploités par cette liste d'une douzaine d'organisations. Prochaine diapositive.

Bien sûr, ceci impliquait en partie qu'il fallait savoir pourquoi on avait fait ce qu'on avait fait. Donc nous avons établi 11 principes pour les serveurs racine. Ces principes concernent des questions liées au système des serveurs racine et il faut que ce système soit fiable et stable et il faut qu'il puisse répondre à une requête au bout d'un certain temps prévisible et raisonnablement court. Il doit comprendre tout le réseau partout dans le monde et il a besoin d'un espace public unique. Et chacune des sociétés concernées doit travailler de manière transparente. Il faut qu'elles puissent présenter des statistiques en ce qui concerne les requêtes qui leur sont faites. Il y a donc 11 principes à cet égard. Je n'en parlerai pas en détail, mais ce sont des principes qui sont importants. Ce sont des principes sous-jacents pour le fonctionnement de ce système. Chaque société est souveraine et personne ne peut leur dire : « Vous devez exploiter votre système de telle sorte. » Elles sont indépendantes et autonomes en termes de l'exploitation qu'elles font de leur système. Mais l'information qu'elles livrent ou qu'elles présentent est toujours une information qui vient de l'IANA.

Donc s'il y a un domaine de premier niveau géographique ou s'il y a un domaine de premier niveau générique, cette société de TLD va vous présenter l'information et ses services à l'IANA. L'IANA établit un ensemble, elle nous le donne et c'est cela que nous distribuons. Donc si vous modifiez l'information, nous la modifions au bout de 20 minutes. Et alors on peut dire : « Si vous voulez faire quelque chose de différent, nous voulons savoir pourquoi. » Nous voulons nous assurer que le service proposera ce pourquoi il a été créé. Pour proposer ce

service ou pour pouvoir fournir ce service, il faut que nous tenions compte de l'effet de ce que nous faisons. Nous nous respectons tous et nous respectons les limites, mais il faut que nous travaillions en même temps de manière conjointe puisque nous proposons un service commun. Et nous travaillons très bien ensemble. Voilà pourquoi nous avons ces 11 principes que nous essayons d'appliquer.

Voilà donc le modèle. Je vous disais tout à l'heure qu'un TLD va dire à l'IANA quelque chose à propos de son service. L'entité de maintenance de la zone racine prendra cette base de données et codera cela dans la zone racine. Elle va nous la donner à nous, les opérateurs, et nous distribuons cela en réponse aux requêtes qui sont faites partout dans le monde. Ce schéma que vous voyez sur l'écran essaie de représenter ce que je viens de dire. C'est un bon schéma descriptif du fonctionnement de ce modèle.

BRAD VERD :

Par rapport à ce schéma, une interprétation facile serait la suivante. Dans ce carré blanc où vous voyez la fonction de l'IANA et l'entité qui s'occupe de la maintenance de la zone racine, c'est quelque chose qu'on a établi lors de la transition. Ce qui apparaît en bleu, c'est là qu'on voit apparaître le RSSAC 37 et 38. Ce n'est que cette partie bleu ciel que nous essayons d'aborder maintenant. C'est une représentation visuelle de la portée et du domaine d'application de ce document.

FRED BAKER :

Ceci vous permet de voir les résolveurs de DNS. C'est par exemple Google DNS où nous pouvons avoir le nom d'une société X. Il y a toute une série. Je crois qu'il y a 10 000 services différents qui recueillent de l'information en provenance du DNS, y compris la zone racine. Et il y a aussi des noms à usage commun tel que .com, .org, .nl. Donc lorsque votre notebook dit : « Je cherche exemple.com », ce qui va se passer, c'est que votre ordinateur va avoir recours à un résolveur qui aura dans la mémoire cache une certaine information. Autrement, il va aller chercher n'importe quel service auquel il devrait avoir recours pour pouvoir obtenir cette information que vous demandez à partir de votre propre ordinateur.

Maintenant, les principes de la conception de ce modèle, il y en a plusieurs, mais ce que nous voulions, c'était d'éviter les conflits d'intérêt. Nous voulions maintenir cette séparation dans les fonctions et nous voulions bien sûr faire tout cela d'une manière claire et facile à comprendre pour la communauté dans son ensemble et de manière transparente et responsable pour que l'on puisse rendre compte de ce que l'on faisait. Voilà donc les principes qui nous ont permis de concevoir ce modèle.

Il y a bien sûr différentes parties prenantes devant lesquelles nous sommes responsables et nous devons rendre compte. Une partie se rapporte à l'IETF et l'IAB. L'IETF s'occupe de la conception des protocoles dont nous nous servons. Et si nous faisons quelque chose de différent de ce que l'IETF nous propose, c'est que nous nous trompons quelque part. Il faut que nous rendions compte de la

manière dont nous travaillons avec ces protocoles. Et le conseil sur l'architecture de l'internet définit l'architecture de l'internet. Donc nous sommes responsable devant l'IAB par rapport à cette question.

Les RSO sont les différentes entreprises et ce que nous faisons, c'est rendre des comptes les uns devant les autres. Si quelqu'un voit quelque chose et dit : « Cela n'aurait pas dû se passer. », on s'envoie des messages et on se dit : « Okay, nous allons reprendre cela. Nous allons corriger cela. » Donc nous communiquons constamment entre nous pour être sûrs que nous exploitons et que nous proposons le service comme il faut le faire. Et nous avons ensuite une liste de différentes organisations et d'unités constitutives auxquelles nous fournissons notre service et devant lesquelles nous sommes responsables, ce qui comprend les TLD entre autres.

Nous groupons tout cela sous le nom de la communauté de l'ICANN. Vous avez dû comprendre que je ne me sers pas ici de la communauté habilitée. Et je ne le fais pas parce qu'en fait, c'est beaucoup plus grand que cette communauté habilitée-là. La communauté habilitée est importante pour le fonctionnement et les fonctions de l'ICANN en soi, mais nous parlons des opérateurs, des équipements partout dans le monde. Donc d'une manière générale, cela constitue la communauté de l'ICANN qui comprend mais ne se réduit pas à la communauté habilitée. Nous pensons qu'il s'agit de l'une des parties prenantes.

En tant que partie prenante de la communauté habilitée, l'ICANN a une définition de ce qu'est une partie prenante. Donc si quelque chose

que je fais a une influence sur vous, vous êtes une partie prenante pour mon organisation ou par rapport à ce que je fais. Donc nous ajoutons cette signification ou ce sens par rapport à votre participation dans les processus de décision. Si nous décidons ou nous pensons que nous avons besoin d'une nouvelle RSO, nous allons le faire parce qu'il y a quelqu'un qui a eu un problème et qui nous a dit cela et alors, nous avons un problème. Donc nous parlons à propos de cela et nous dans la communauté, nous discutons de cela et nous voyons comment cela fonctionne. Lorsque nous parlons de la communauté de l'ICANN, nous parlons d'un ensemble énorme qui concerne beaucoup de choses.

Maintenant, prochaine diapositive.

Quand nous parlons de la gouvernance, nous avons une question pour vous. Vous aurez ces diapositives, je sais qu'on va vous les présenter après. Vous allez pouvoir y accéder. Mais si vous regardez cela, je parle de cinq parties différentes de l'organisation parce que je parle de la fonction de différenciation, du secrétariat, etc. Cela se retrouve dans les carrés bleus. La communauté dont nous parlons et les parties prenantes avec lesquelles nous discutons doivent s'entretenir avec les opérateurs ou RSO. Il faut qu'ils parlent de la fonction de performance de suivi et de mesures pour tout ce qui concerne la prise de décision.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Pardon. Pourriez-vous parler un peu plus près du micro s'il vous plaît ?

racine (RSSAC) au GAC

FRED BAKER :

Oui, excusez-moi. J'espère que vous m'avez entendu jusqu'ici.

Vous pouvez tous voir à droite en bas deux formes ovales en rouge qui parlent de la nomination de l'opérateur et de l'élimination de la liste d'un opérateur. Alors, nous avons répondu à Steve Crocker lorsqu'il nous posé la question que nous disions qu'il fallait pouvoir modifier cette liste des sociétés qui participaient. Donc nous allons donc nommer un opérateur et nous allons dire que la fonction de nomination et de révocation sera développée par une résolution du Conseil d'Administration et sera discutée par le Conseil d'Administration de l'ICANN. Cela doit se produire avant de révoquer le mandat d'un opérateur.

Nous pouvons avoir deux raisons en principe. L'une d'elles, c'est que l'on a décidé que cet opérateur ne serait plus un opérateur. Donc s'il démissionne, il faudra révoquer sa capacité d'exploiter. Ou bien l'autre raison, c'est que l'opérateur n'exploite pas son système comme il le faut ou il ne le fait pas au niveau où nous voudrions qu'il présente ses services. Donc nous en parlons avec lui. Et la dernière étape de cette discussion, nous leur disons : « Vous ne pouvez plus être un opérateur parce que vous ne pouvez pas résoudre les problèmes que nous voyons. » Nous allons donc nommer un autre opérateur. Pourquoi ? Probablement parce que nous estimons que nous en avons besoin. Je ne parle pas d'un cas particulier, mais imaginons par exemple que nous sommes en Asie centrale et les ordinateurs ne reçoivent pas l'information dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin. Et alors, la communauté vient nous voir

et nous dit : « Écoutez, il faut changer cela. Si vous ne pouvez pas le changer, il y a cette autre société qui peut fournir ce service. » Voilà donc un exemple de la raison pour laquelle nous pourrions désigner, nommer ou révoquer le permis de fonctionnement d'un opérateur.

Ce que nous essayons d'obtenir, c'est de parvenir à un équilibre. Il ne s'agit pas de faire qu'une partie contrôle le tout mais qu'il y ait une interaction entre les différentes parties. Dans cette interaction, on inclut tout ce que je viens de dire.

Les fonctions de secrétariat tel qu'on les a envisagées dans la structure du système de serveurs racine, ce sont les gens qui écrivent, qui rédigent et qui vont assurer les fonctions du personnel de l'ICANN. Donc c'est l'interaction avec les SO, la distribution d'information et le fait de détenir les actifs des RSO. Je pense que ce qu'on a en commun, c'est .server.org. Donc si vous tapez sur l'ordinateur .server.org, vous avez une photo de la planète et vous pouvez voir dans votre ville ou votre pays quels sont les serveurs racine et combien de serveurs appartiennent à certaines compagnies en particulier. Donc on voit le sens d'appartenance de chacun de ces serveurs. Diapositive suivante.

J'ai dit auparavant qu'il y avait une fonction stratégique d'architecture et de politique. C'est cette fonction qui fait des analyses et tire des conclusions par rapport à ce qu'il faut faire, quelle qu'elle soit. Il y a un certain nombre de responsabilités sous cette fonction. Je ne vais pas toutes les lire, mais des responsabilités par rapport à la stratégie, à l'architecture et à la politique. Donc cette fonction est chargée de développer la logique derrière tous les changements ou les

progrès qui doivent être accomplis au niveau du système. Parfois, on peut décider qu'aucun changement n'est nécessaire ou bien on peut arriver à la conclusion qu'il faut ajouter des fonctions d'audit par exemple. Voilà ce que fait cette fonction. Diapositive suivante.

Un des résultats que l'on peut obtenir, c'est le fait de se dire qu'on n'a pas suffisamment de ressources ou qu'il y a une ressource RSO qui ne fonctionne pas correctement. À ce moment-là, la fonction de désignation et de retrait existe tout le temps mais elle est utilisée à ce moment-là quand on arrive à ce type de conclusion pour désigner un nouvel opérateur ou bien pour retirer de la liste un opérateur qui existait déjà. Diapositive suivante.

Pourquoi nous ferions cela ? Parce que les données nous disent que le fonctionnement n'est pas correct. Il y a un certain nombre d'informations qui sont collectées par tous ces systèmes. Nous recevons X quantité de requêtes sur IPv6, sur IPv4, etc. Donc nous collectons toutes ces informations, nous mesurons et nous pouvons arriver à la conclusion qu'il y a un changement que l'on doit étudier. Il s'agit donc de mesures techniques et d'indicateurs de type techniques. Mais aussi, nous étudions des paramètres non techniques, par exemple les données IANA qui sont fournies, voir s'il y a un changement au niveau de ces données. Cela pourrait être un problème parce que cela porterait préjudice ou irait à l'encontre des principes fondamentaux. Donc il y a des mesures techniques et des mesures non techniques. Ces mesures, ces indicateurs sont interprétés par cette fonction d'architecture et de politique qui va

prendre la décision de prendre des mesures ou pas. Et tout cela coûte de l'argent, bien entendu. Et nous avons bien entendu des personnes qui doivent rendre des comptes par rapport à ce type d'activités financières. Nous espérons que dans le plan envisagé, les personnes qui travaillent dans cette fonction appartiendront à l'organisation ICANN. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Quelles sont les questions ? Quels sont les problèmes ? Les fonctions financières ? Il y a également une partie de recherche et développement qui doit avoir lieu. Il peut y avoir des mises en œuvre du modèle, il peut y avoir des coûts opérationnels par rapport à la manière dont on fait fonctionner les serveurs racine. Nous avons besoin de réserves en cas d'urgence et nous espérons que le système de serveurs racine fonctionne, qu'il fasse ce qu'il doit faire. Mais la communauté de l'ICANN pourrait nous dire : « Nous voulons que ce système fonctionne mieux ici et de cette manière. » À ce moment-là, si la communauté de l'ICANN souhaite introduire des changements, l'ICANN devrait payer pour ces changements et tout cela a un coût. Voilà ce dont s'occupe la fonction financière.

BRAD VERD :

Juste pour rajouter quelque chose par rapport à la fonction financière. Une partie de tout cela est liée au fait que les RSO ont un mandat non financé car ils fonctionnent de manière volontaire. Et quand on a fait cet exercice de développer le modèle qui a duré quatre ans, nous avons analysé la gouvernance et le groupe est tombé d'accord sur le

racine (RSSAC) au GAC

fait qu'il faut un financement. Et voilà d'où cela vient pour vous donner un petit peu de contexte.

FRED BAKER :

Oui, merci beaucoup.

Une des questions que nous analysons, c'est de voir comment nous mesurons, comment nous rapportons ces mesures par rapport au fonctionnement des serveurs. Ce que nous avons décrit au début, c'est BPQ, à savoir une fonction qui tient compte de la bande passant, les paquets par seconde et les requêtes par seconde. C'est une fonction qui réalise les mesures numériques et nous avançons un petit peu par rapport à cette mesure qui va nous dire quelle est la performance du système. Donc on le représente comme si c'était une formule. J'aimerais bien que ce soit une formule, mais ce ne l'est pas. Il s'agit uniquement de savoir combien d'argent on doit dépenser.

BRAD VERD :

Nous avons travaillé avec le Conseil pour finaliser ce modèle et la question est venue de savoir quel est le coût du modèle. Ils nous ont demandé de revenir avec un chiffre. Nous avons essayé donc de voir quel serait ce chiffre en dollars, mais c'est très difficile parce qu'il y a énormément de variables impliquées. Nous avons essayé de normaliser tout cela et se dire : « Si vous regardez par rapport la bande passante, les requêtes par seconde, etc., on peut aboutir à un chiffre par rapport au coût de faire fonctionner ces serveurs ou ce type de mesures et ce serait un coût de base par rapport à ce type de

fonction. » Mais ensuite, il faut voir quel est le niveau de risque que le Conseil de l'ICANN accepterait pour obtenir ces résultats au niveau de la bande passante, des paquets par seconde et des requêtes par seconde. Voilà une première tentative. Nous savions que cela allait changer. Nous avons eu énormément de discussions par rapport à ce modèle et par rapport au coût de ce modèle.

FRED BAKER :

Oui, c'est en fait l'activité que réalise le RSSAC, les indicateurs. Je n'ai pas de diapositive par rapport à cela, mais je vais vous raconter un petit peu comment nous travaillons.

Nous avons des représentants des opérateurs de serveur racine qui se trouvent maintenant dans la salle. Nous avons d'autres personnes également qui sont des experts du DNS et qui contribuent avec leur expertise à travers le caucus RSSAC. Et nous nous penchons sur des questions comme celle-ci. Nous avons donc beaucoup de personnes, 150 personnes peut-être. Donc on leur dit : « On veut travailler sur cette question. », ils ont des réunions pour se pencher sur cette question et à ce moment-là, une des activités qu'ils réalisent, c'est justement essayer de déterminer quels pourraient être les indicateurs dans les différents environnements de système de serveurs racine.

Pour revenir à votre commentaire, nous avons évalué le coût, évalué les risques et nous avons essayé d'estimer le coût du modèle et combien d'argent cela nous coûterait. Diapositive suivante.

Vous voyez ici un résumé d'une diapositive que nous avons vue avant où l'on voit les différents panels, les parties prenantes qui font partie du système de serveurs racine. Nous avons donc fait trois recommandations par rapport à ces différentes composantes. Si on clique à nouveau, très bien, nous voyons les recommandations. Je pensais qu'on allait voir du côté gauche, mais c'est bon.

La première recommandation que nous avons donnée au Conseil de l'ICANN, c'est que le Conseil d'Administration de l'ICANN avec le modèle que nous avons déterminé lance un appel à consultation, à commentaires pour commencer un processus qui nous mène à une version finale du modèle. Cela a été fait l'année dernière. Le Conseil travaille là-dessus depuis et je crois qu'une résolution sera votée cette semaine.

BRAD VERD :

Oui, je pense qu'on va avoir une résolution pour commencer ce processus cette semaine. Il faut travailler avec la communauté pour finaliser le modèle.

FRED BAKER :

Deuxième recommandation. Nous avons parlé déjà de la nécessité de mesurer le modèle, de déterminer combien il pourrait coûter et essayer de voir comment faire travailler ce modèle de la meilleure manière. Donc la deuxième recommandation est de dire : « Nous ne savons probablement pas tout et nous travaillons là-dessus. »

racine (RSSAC) au GAC

La troisième recommandation était de mettre en œuvre le modèle et nous espérons que cela va se produire dans les années à venir.

Est-ce que vous voulez dire quelque chose ?

BRAD VERD :

La recommandation deux, on ne peut pas identifier le coût final du modèle, donc il faut essayer de trouver la réponse à cette question. Et ensuite, la recommandation deux, je pense qu'elle fait partie des objectifs de Göran, de chiffrer ce modèle. Et la recommandation trois, c'est la mise en œuvre du résultat de la recommandation numéro un. Il y aura une résolution du Conseil d'Administration ici à Montréal pour créer un groupe de travail qui va avancer le travail pour la création de ce modèle final.

FRED BAKER :

Diapositive suivante. Je pense que nous avons décrit où nous en sommes, vers où nous allons et en quoi consiste le processus actuellement. On sait que le Conseil d'Administration va voter une résolution cette semaine. J'imagine que vous avez des questions, donc n'hésitez pas à nous les poser. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup, Brad et Fred. J'ai la Chine qui souhaite prendre la parole.

CHINE : Guo Feng, représentant de la Chine.

J'aimerais remercier Fred et Brad pour leur présentation. Nous apprécions les efforts qui sont accomplis par le RSSAC pour établir ce type de modèle.

Pour ce qui est du système des serveurs racine, à mon avis, actuellement, c'est un élément extrêmement important du point de vue économique et social. Et je pense que le système de serveurs racine est directement lié à la sécurité et la stabilité de l'internet. La responsabilité, la transparence et la participation multipartite à la gouvernance du système de serveurs racine sont fondamentales pour pouvoir maintenir la confiance de l'internet dans son ensemble.

Mon point de vue est le suivant. Comme ce modèle est tellement important, je pense qu'il est extrêmement important que les gouvernements participent de manière significative à ce modèle et à ce processus car il ne s'agit pas uniquement d'un enjeu technique mais aussi un enjeu au niveau de la politique et de la sécurité et cela, autant au niveau national qu'au niveau international. Vous nous avez montré le modèle de gouvernance et je pense qu'il serait approprié que les gouvernements puissent avoir une place appropriée dans ce modèle.

J'ai deux questions. La première question, avez-vous des plans dans les étapes qui viennent pour trouver une place pour les points de vue et les opinions des gouvernements dans ce processus de développement d'un modèle ? Numéro deux. Vous nous avez montré

une diapositive par rapport à la fonction de désignation et de retrait d'opérateurs de serveur racine. Ma question est la suivante. Comment identifiez-vous les nouveaux opérateurs de serveurs racine qualifiés ? Avez-vous des critères établis pour retirer les anciens opérateurs de serveur racine de la liste d'opérateurs de serveur racine ?

FRED BAKER :

Merci beaucoup. Tout d'abord, vous nous demandez s'il y a une place pour les gouvernements dans ces discussions. Bien entendu, cette place est là et c'est pour cela que nous sommes ici devant vous. Je suis ici parce que les gouvernements sont très importants dans ce modèle.

L'autre question, comment nous identifions des opérateurs de réunions qualifiés ? Nous avons un certain nombre de documents qui s'appellent RSSAC 01, 02, etc. Il y a un document RSSAC 44 je crois où l'on détermine quelles sont les attentes par rapport aux opérateurs de serveur racine. Il y a dans ce document un certain nombre de critères à suivre, par exemple que l'information fournie par le système de serveurs racine à ceux qui demandent ces informations doivent être les informations obtenues de la part de l'IANA et qui ont été signées au moyen de la clé de l'IANA. Si l'information que l'opérateur fournit n'est pas celle qui est fournie par l'IANA par exemple, cela ne correspond pas aux critères qui ont été établis et cela est un critère pour disqualifier une organisation ou une société. Il faut faire attention de ne pas parler d'organisations parce que tous les opérateurs de serveur racine ne sont pas des sociétés.

Mais si nous pensons qu'il faut ajouter une organisation de serveur racine, la première chose que nous nous demandons est la suivante. Avons-nous un candidat ? Et si c'est le cas, est-ce que ce candidat satisfait aux critères qui ont été établis ? Si ce candidat ne satisfait pas à ces attentes ou à ces critères, il n'y a rien à dire, il n'y a rien à faire.

Après, il y a des critères économiques. Est-ce que cette compagnie va tenir le coup au niveau financier ? Vous pouvez imaginer qu'il y a une longue liste de critères qui sont utilisés pour évaluer. Bien sûr, ce n'est pas une liste de vérification mais nous allons tenir compte de ces critères quand nous allons évaluer l'organisation, voir si cette organisation a les capacités financières, les capacités opérationnelles, s'il s'agit d'une organisation qui sera un opérateur de serveur racine correct. Donc après cette analyse, nous faisons une recommandation au Conseil d'Administration.

BRAD VERD :

Imaginons ce cas de figure. On pourrait analyser ou reformuler ce type de critères RSSAC 01 à partir des mesures que l'on va prendre dans le cadre de l'élaboration de ce modèle. Et ensuite, pour revenir à ce qui a été dit pendant la présentation, je pense que le RSSAC 37, c'est le début de la discussion avec la communauté pour arriver à un modèle. Et un certain nombre des questions que vous avez posées n'ont pas encore eu de réponse. Il faut encore s'appuyer sur notre expertise, mais nous avons le sentiment que le fait de pouvoir discuter avec vous pour identifier quels sont les déclencheurs pour retirer un opérateur de serveur racine par exemple sera dans cette discussion qui a lieu et

racine (RSSAC) au GAC

qui va continuer. Elle a commencé l'année dernière. Il y a eu une consultation publique, il y a eu des commentaires que nous avons analysés. Donc il y a eu toute une série d'étapes dans cette discussion avec la communauté au fur et à mesure que nous avançons vers la finalisation du modèle. Merci.

FRED BAKER :

Est-ce qu'on peut revenir à la diapositive numéro sept ? Voilà, très bien.

Je vous ai dit qu'on a 11 principes qui sont très importants pour le fonctionnement des serveurs racine et pour la gestion du système de serveurs racine. Ces principes se trouvent dans le RSSAC 37 si vous voulez les consulter. Nous allons donc nous baser sur ces principes pour essayer de déterminer qui pourrait être un opérateur de serveur racine.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup.

Nous avons dépassé le temps qui nous avait été attribué pour cette séance. Excusez-moi de ne pas prendre votre question. Si nous avons des questions, je pense que nous pouvons peut-être communiquer directement avec le RSSAC et chercher à obtenir des réponses à nos questions. Merci encore une fois. Cette séance a été très informative. Merci beaucoup à tous.

racine (RSSAC) au GAC

Et pour ceux qui vont participer au groupe sur les procédures ultérieures, la réunion se fait dans la salle 512G ; elle vient de commencer. Pour le reste, on se retrouve ici à 8:30. Je m'excuse si j'arrive en retard. Demain matin, j'ai une réunion de 7:00 à 9:00, donc vous allez m'excuser si j'arrive quelques minutes en retard.

Fred, s'il vous plaît.

FRED BAKER :

Un autre point. Brad et moi-même serons ici toute la semaine. N'hésitez pas à nous arrêter dans les couloirs ou à nous contacter si vous avez des questions. Les autres membres de notre groupe seront ici également et nous avons également une liste de diffusion. Si vous avez des questions et que vous voulez poser ces questions au RSSAC, vous pouvez envoyer un courriel à ask-rssac@org. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci à tous. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]